

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Occitanie lance son nouveau site internet au service des entreprises et des collectivités



La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Occitanie, qui représente et défend les intérêts des artisans, lance un site internet afin de faciliter l'accès à ses services et aux dispositifs d'aides pour les entreprises artisanales : www.artisanat-occitanie.fr.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région (CMAR) est l'établissement unique regroupant les 13 CMA départementales d'Occitanie, qui assurent un service de proximité sur leur territoire. Afin de présenter ses services d'accompagnement et de formation et de faciliter l'accès à son réseau de proximité, la CMAR Occitanie lance son site internet régional : www.artisanat-occitanie.fr.

L'objectif est de permettre aux artisans, créateurs/repreneurs d'entreprise, apprentis, collectivités territoriales, de **trouver facilement tous les accompagnements** proposés par la CMAR : créer ou reprendre une entreprise artisanale, gérer et développer son entreprise, intégrer les outils numériques, se former, recruter et former des apprentis, céder ou transmettre son entreprise, préparer son évolution professionnelle, développer l'attractivité d'un territoire.

ACCOMPAGNER LA REPRISE ECONOMIQUE

Le site web est aussi **le point d'entrée des artisans pour tous les dispositifs d'aide** mis en place notamment dans le cadre du plan **France Relance**, ou proposés par la Région : mesures de soutien, aides financières, transition numérique, transition écologique.

Depuis le début de la crise sanitaire, le réseau des CMA est présent chaque jour aux côtés des artisans, pour les orienter vers les aides dont ils ont besoin et auxquelles ils peuvent prétendre, pour les accompagner dans leur transition numérique, et faciliter la relance.

L'action de la CMAR dans le Plan France Relance

En 2020, les CMA d'Occitanie ont permis aux entreprises artisanales de bénéficier du Plan France Relance à hauteur de :

- 21,371 M€ au titre du Fonds de solidarité,
- 135 M€ pour 663 000 Prêts Garantis par l'Etat (PGE),
- 3,3 M€ pour 109 000 reports d'échéances fiscales.

REPRESENTER ET DEFENDRE LES ARTISANS

Le site permet également de présenter l'institution, ses missions, les chiffres clés du secteur. La CMAR Occitanie assure la promotion de l'artisanat, représente et défend les intérêts des entreprises artisanales auprès des pouvoirs publics. Elle s'appuie pour cela sur **325 artisans, élus tous les 5 ans** par leurs pairs, qui s'assurent que les services proposés par la CMAR répondent aux attentes et aux besoins des artisans.

Du 1^{er} au 14 octobre 2021, les 180 000 entreprises artisanales d'Occitanie auront ainsi l'occasion d'élire leurs représentants pour une nouvelle mandature de 5 ans. Les modalités du vote seront publiées sur le site internet, et les artisans seront invités à **participer aux élections** dans leur département pour assurer la représentativité de leur Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

A PROPOS

Depuis le 1^{er} janvier 2021 et l'entrée en vigueur de la loi PACTE, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Occitanie (CMAR) est l'établissement unique regroupant les 13 CMA départementales, qui continuent d'assurer un service de proximité sur leur territoire. La CMAR s'appuie sur 325 artisans élus, 1200 collaborateurs, 13 CMA départementales, 13 CFA. Elle gère le Répertoire des Métiers, accompagne la création/reprise/transmission d'entreprises artisanales, conseille et accompagne le développement et la gestion d'entreprise, assure la formation des artisans et des apprentis, représente et défend les intérêts des artisans dans les politiques publiques, facilite l'accès aux aides et financements, participe à l'aménagement et à l'attractivité des territoires, produit des études et indicateurs sur l'artisanat. Son siège se situe à Saint-Jean (31).



Contact presse : Julie BASDEVANT - j.basdevant@crma-occitanie.fr - 06.71.27.93.32